

ASSOCIATION DES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES
Assemblée générale
Samedi 21 novembre 2015 à 19 h, à ESPOEY

I - ACCUEIL ET PRÉSENTATION DU DÉROULEMENT

Ouverture de l'assemblée générale et mot de bienvenue par Hervé LATKOWSKI, président du comité 65 en charge de la tenue de la réunion.

Avant d'entamer la séance, Jean-Marie DELADERRIÈRE, président des APNP, au nom de ces derniers, engage les participants à respecter une minute de silence en mémoire des victimes des attentats de PARIS et en solidarité avec toutes les familles.

Après les souhaits de bienvenue et pensée pour ceux qui nous ont quittés, rappel de la composition actuelle du bureau de l'association et présentation des invités. Gilles PERRON, directeur, représente le Parc national des Pyrénées. Les autres invités sont excusés : le Maire de Tarbes, le Maire de PAU, le Maire d'ESPOEY, le Président et le Directeur de la Maison de la Montagne, le Président du Cyclo-Club Béarnais, la MJC Berlioz, la Revue Pyrénées, le CAF de PAU.

DÉROULEMENT

- 1) Accueil
- 2) Intervention de l'invité
- 3) Rapport moral (Président de l'association)
- 4) Rapport financier
- 5) Rapports d'activités (Présidente et Présidents des Comités, Responsables des commissions et du groupe Flore)
- 6) Appel à candidatures pour les Commissions
- 7) Désignation de 5 membres minimum, à la commission d'appel en cas de recours pour exclusion
- 8) Élection au Conseil d'Administration (*) : Information sur la composition du Conseil d'Administration
Présentation des candidats - Vote
- 9) Questions diverses : la parole aux adhérents

II - INTERVENTION DE GILLES PERRON

L'évènement important cette année est la réintroduction du bouquetin. A cette heure on compte 26 mâles et 37 femelles et il est espéré des naissances pour ce printemps. Les APNP dont les dons ont permis l'achat d'un bouquetin sont remerciés de leur soutien. Rappel est fait de la déduction de 65% du montant du don et de la possibilité de continuer à en faire. Les prochains lâchers auront lieu sur le secteur de GÈDRE.

Cette année aussi a lieu la mise en place de la « Marque Esprit-Parc national Pyrénées » qui représentera un plus apporté au volet économique des vallées.

La COP 21 étant maintenue, le PNP y participera ; son territoire est d'ailleurs reconnu à énergie positive et la subvention allouée de 500 000€ contribuera à apporter des améliorations dans l'application de la charte. Autre évènement, le lancement de la phase de ré adhésion pour les communes n'ayant pas adhéré : 3 viennent de signer.

Un atlas concernant le programme ABC mené par le PNP est en préparation avant d'être édité. Les APNP avec le groupe flore fournissent un nombre significatif de données : 11 000 sur les 53 000 recueillies.

Rappel de l'ouverture de la Maison du PNP avec local de vente de fromage au Col du POURTALET.

En ce qui concerne le refuge détruit de BARROUDE, des interrogations subsistent concernant son devenir. A cette heure, après l'enquête menée jusqu'en juillet sans possibilité de dégagement, la déconstruction a été réalisée après ouverture d'un marché public suivi de l'enlèvement. La reconstruction reste liée aux suites données par les assurances.

Questions suite à l'intervention de Gilles PERRON :

1) À propos de la multiplicité des parkings payants – Cela peut choquer les randonneurs, cependant il est normal que les prestations offertes aux usagers soient en partie à la charge des usagers et des collectivités. Elles ne dépendent pas du PNP.

2) Motif de non adhésion d'une commune à la charte - Souvent ce sont des craintes infondées concernant des contraintes administratives supplémentaires ; les communes ayant adhéré n'ont fait part d'aucune difficulté.

3) Avis concernant l'ancien président du PNP qui actuellement s'oppose à ce dernier – Il faut dénoncer la tromperie annonçant un avenir avec de nouvelles contraintes et assimilation de la zone cœur du parc avec la zone d'adhésion.

NOMBRE DE PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS – MAJORITÉ

À la clôture des inscriptions sont comptabilisés :

125 présents et 45 pouvoirs soit 170 votants

La majorité absolue est donc de 86 voix.

III - RAPPORT MORAL PRÉSENTÉ PAR JEAN-MARIE DELADERRIÈRE PRÉSIDENT DES APNP

La montagne autrement :

Adhérents récents ou confirmés aux APNP, nous vous rappelons que notre devise est "Vivre la montagne autrement". Être "Amis du Parc National des Pyrénées", implique bien sûr de le soutenir et de le promouvoir. Nous en sommes les ambassadeurs même si nous avons l'impression que c'est modestement, mais un mot, un geste peuvent y contribuer. Cela passe aussi par des partenariats et des activités avec le Parc National (groupe Flore, sorties à thèmes, journée Connaissance et Respect de la montagne) où chacun de nous peut participer. Cela passe aussi par des comportements: respect de l'environnement, de la faune, de la flore, des sentiers. Cela passe également par une attitude ouverte à ce qui nous entoure dans les sorties proposées: découverte de l'histoire pyrénéenne, du patrimoine architectural, des villages, des activités humaines, des paysages. Il faut prendre le temps car la montagne, c'est aussi se cultiver et apprendre tout le long du chemin. La diversité des propositions de nos programmes, l'inventivité de nos chefs de file vous y aideront. Nous comptons donc sur vous pour être acteurs des sorties auxquelles vous participez en les préparant, en apportant éventuellement vos connaissances et votre expérience sur un des aspects vus pendant la sortie, tout cela simplement sans être professoral. Vous aurez peut-être l'occasion de le faire en 2016 avec le thème proposé pour les APNP : « L'eau », qui fait suite au thème proposé en 2015 « Les glaciers ». Une "bonne" sortie est celle où vous avez pris du plaisir, appris quelque chose et peut-être apporté quelque chose aux autres participants, tout cela dans la convivialité.

Nos soutiens

Notre association tient à remercier :

- la Mairie de PAU (hébergement dans la Cité des Pyrénées plus une subvention de fonctionnement)
- la Mairie de TARBES (logement et fluides gratuits encore cette année, mise à disposition de salles plus une subvention de fonctionnement)
- le Parc national des Pyrénées (subvention de fonctionnement plus mise à disposition ponctuelle de gardes-moniteurs pour des sorties)
- la SNATP/SOGEA, société privée (aide financière pour fonctionnement).

Nous remercions également les commerçants, entreprises et organisateurs de spectacles qui ont accepté de placer de la publicité dans nos programmes Hiver/Printemps et Été/Automne 2015 :

- Les Artisans de la Montagne
- Le Musée Massey de Tarbes
- Equestria
- Vêtements Moura

- Audilab Delmas
- Restaurant « Au bord de l'eau »
- Bio Bien Être

Concernant la recherche de publicité, remercions les adhérents qui ont contacté ces entreprises. Cela n'est pas toujours évident de solliciter des encarts publicitaires, il faut ténacité et sens de la négociation. Aussi, en complément nous avons noué un partenariat avec un petit cabinet de communication « Tribu Nomade » d'ARGELÈS-GAZOST, pour nous aider à collecter des publicités. Il y a aussi un projet de partenariat avec une classe de BTS Communication d'un lycée de PAU.

Enfin nous remercions également les 35 adhérents qui ont adressé un don en 2014/2015 ce qui représente 1339 euros. Rappelons que les dons sont déductibles à 66% du montant des impôts.

L'esprit associatif

Il faut saluer l'implication de tous ceux qui contribuent à la bonne marche de notre association dans l'intérêt de tous. Merci à tous les bénévoles : administrateurs, membres des commissions, encadrants, adhérents assurant les diverses permanences, adhérents donnant un coup de main ponctuel. **Nous les applaudissons.** Sur nos 650 adhérents, nous avons recensé 154 adhérents, dont beaucoup sont « multitâches » auxquels nous envoyons la fiche dite « Dons aux œuvres » pour établissement de l'imprimé pour déduction fiscale.

Nous saluons également les actions de cohésions menées au sein de nos Comités : randos-grillade des CD64 et CD65, sortie annuelle du CîdF, accueil des nouveaux adhérents à PAU et à TARBES. Ces actions, les sorties contribuent à créer du lien social, à la mixité sociale, au vivre ensemble. Sans nous en rendre compte, nous avons un rôle sociétal.

Il nous faut néanmoins rappeler quelques comportements non conformes à l'esprit associatif : absences non excusées au départ d'une sortie; inscription volontaire à deux sorties le même jour avec annulation de l'une des inscriptions à la dernière minute; en cours de sortie, abandon du groupe ou même contestation du parcours. Tout cela traduit un manque de respect pour l'encadrant organisateur de la sortie et aussi vis-à-vis des autres participants à la sortie. Merci à ceux qui se reconnaîtront dans toutes ces façons de faire, d'essayer d'y remédier. Il y a des petits groupes d'affinité entre nous ; c'est naturel bien sûr. Néanmoins, merci de veiller à rester accueillants à tous les adhérents pour contribuer à la convivialité et aux bonnes relations entre les personnes au sein des APNP.

Adhérer aux APNP, c'est accepter ses valeurs: convivialité, coopération, entraide, respect des personnes, protection de l'environnement (article 6 des statuts). Nous constatons que non seulement ces valeurs sont en général respectées mais aussi vécues entre adhérents. Entre nous, il y a un bon esprit, de la compréhension. Il y a l'acceptation d'erreurs et de défaillances car nous sommes dans une association et pas dans une entreprise. Quand des loupés se produisent, merci de nous en faire part, avec le sourire si possible. Cela nous permet d'améliorer notre organisation.

Vote sur l'approbation du rapport moral : Pour à l'unanimité

IV - RAPPORT COMPTABLE PAR LE TRÉSORIER PHILIPPE BANOS

Chers amis, je vais vous présenter le rapport financier de notre association. L'exercice social a débuté le 1 septembre 2014 pour se terminer le 31 août 2015. Sur cette période le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation est en diminution. Il passe de 658 l'an dernier à 647 cette année. Les nouveaux adhérents ne compensent pas les sorties. Nous avons + de 15% des adhérents qui abandonnent l'association chaque année et ne renouvellent pas l'adhésion à l'association. Le résultat se termine avec un boni de 28€ contre un boni de 18€ l'an passé.

Les recettes

Cette année le total des produits s'élève à 34 889€ se répartissant comme suit :

- 24 508€ au titre des cotisations

- 3 600€ de subventions
- 267€ de revenus sur placements bancaires
- 3 734€ de prélèvements d'assurances Albingia qui représentent plus de 65% des cotisants.
- 1 380€ de revenus publicitaires sur notre programme.

Nous tenons tout particulièrement à remercier :

- le Parc National qui nous octroie une subvention de 800€ pour nos actions.
- la mairie de PAU qui nous a versé 1 750€
- la SNATP pour les 750€ renouvelés chaque année. Un grand remerciement aux 27 adhérents de l'association qui ont donné sous forme de dons la somme 1 289€.

Les dépenses

Le total des dépenses s'élève à 34 861€ et dont les principaux postes sont les suivants:

- Salaires et charges sociales pour le secrétariat : 12 822€
- Fournitures de bureau et administration : 2 265€
- Création des programmes : 2 088€
- Affranchissement et téléphone : 2 842 €
- Rétrocession aux comités : 3 992€ pour leurs frais de fonctionnement se répartissant comme suit :
 - Le comité 65 a reçu : 2 486€
 - Le comité 64 a reçu : 1 106€
 - Le comité Île de France a reçu : 400€
- Le coût de formation s'élève à 590€. Uniquement de la formation initiale des chefs de file.
- Il est à noter que nous versons annuellement des frais de charges locatives pour nos locaux à « la cité des Pyrénées » pour 2 057€.

Les autres charges sont restées stables conformément aux prévisions budgétaires.

Le résultat

Les recettes représentent 34 889€, les dépenses s'élèvent à 34 861€, nous dégageons un petit boni de 28€. Il n'y a pas eu d'investissements cette année contrairement aux 2 années précédentes. Nous vous proposons d'affecter le boni de 28€ au fonds associatif. Ce fonds associatif étant un compte figurant au passif du bilan de l'association et représentant le cumul des bénéfices et pertes des APNP depuis sa création.

Il reste à préciser que la trésorerie globale de l'association s'élève à 19 940€ au 31 août 2015 et dont une partie (5 500€) est destinée des actions culturelles futures.

Vote concernant le rapport comptable : Pour à l'unanimité

Le budget

Le budget 2015/2016 a été approuvé par le Conseil d'Administration en prévoyant un nombre d'adhésions égal à 650. Il présente une situation équilibrée avec 34 150€ de recettes et autant de dépenses. En conclusion : malgré une érosion du nombre de nos adhérents, la situation financière des APNP reste stable. Je vous remercie de votre attention.

Vote concernant le projet de budget : Pour à l'unanimité

Précisions concernant ce rapport

L'écart concernant les recettes de produits publicitaires est dû à l'encart publicitaire supplémentaire ; les charges locatives représentent les charges et non un loyer ; le tableau fait apparaître une diminution des réserves ; l'augmentation des charges sociales correspond à l'augmentation de la taxe sur les ASSEDIC concernant l'emploi de la secrétaire administrative.

Vote concernant le bilan comptable : Pour à l'unanimité

V – RAPPORTS D'ACTIVITES DES COMITES ET DES COMMISSIONS

A – Comité 64

Bonjour à vous toutes et vous tous. A travers ce rapport d'activités sur l'année écoulée, je rappellerai le rôle des comités En dehors de la découverte du milieu montagnard et de son patrimoine, les comités sont le relais entre les adhérents et l'association « mère », les APNP. Dans cet esprit, nous participons au dynamisme de l'association des APNP : ainsi, nous organisons depuis l'an dernier, une journée « rando-nouveaux adhérents » qui rencontre un franc succès (plus de 50 participants le 18 octobre dernier). Nous nous efforçons de faire remonter les commentaires des participants, suggestions qui seront analysées par l'association des APNP ou par les commissions et généreront dans certains cas, des modifications, des améliorations. Le comité participe aussi à la recherche de nouveaux sponsors, sponsors que vous retrouverez sur votre programme papier.

Notre rôle consiste aussi à animer, par des soirées culturelles et des soirées conviviales-soirées culturelles : ainsi, cette année, en partenariat avec le thème choisi par les APNP, les glaciers, il y a eu la conférence donnée par Pierre RENÉ éminent glaciologue à la médiathèque André LABARRÈRE de PAU, nous avons aussi les soirées vidéo sur l'ascension du Vignemale par RUSSEL; n'oubliez pas, 2ème soirée programmée jeudi 11 décembre à la cité des Pyrénées. -moments conviviaux : soirée « galette » en janvier, et journée « rando grillades » en juin. Et enfin, le comité assure la gestion de la permanence ; il faut savoir qu'une douzaine de personnes tiennent la permanence à tour de rôle, la permanence de PAU est ouverte le mardi et jeudi matin, et le vendredi toute la journée.

A ce propos, je voudrais insister sur le bénévolat qui est la force de notre association. Sans bénévoles, l'association disparaît : plus d'encadrants, plus de permanence, plus de gestion. Nous avons besoin de bénévoles, de renouveler nos équipes, de les renforcer ; le bénévole c'est celui qui s'engage au service d'autrui, au service d'une action, le bénévole apporte son temps, son savoir-faire, sa participation est volontaire, mais libre, il peut y mettre un terme dès qu'il le souhaite ; sachez aussi qu'il est possible de déduire de ses impôts les frais engagés, ce qui n'est pas négligeable. S'impliquer, rendre un service au sein d'une association est gratifiant pour soi et apporte une meilleure estime. Alors vous qui aimez randonner, découvrir de nouveaux sentiers, de nouvelles sensations, de nouvelles activités, vous qui aimez votre association, venez nous rejoindre et participer ainsi à la vie de votre association, cette association qui vous, qui nous permet aussi de partager des moments de joie et d'amitié dans ce monde si cruel quelquefois. Je vous remercie pour votre attention.

B - Comité 65

Bonsoir à toutes et à tous. Tout d'abord, je souhaite vous rappeler que les comptes rendus des conseils d'administration du comité sont en ligne sur le site. Ils le sont environ une semaine après la date du conseil d'administration. Vous y trouverez également le rapport d'activités dont je ne parlerai pas ici. J'insisterai uniquement sur quelques points marquants de l'année écoulée. Au point de vue des activités, j'ai une déception. Le rallye, organisé comme une activité de cohésion, n'a pas remporté une franche adhésion. C'est un peu dommage pour les organisateurs qui se sont beaucoup investis dans cette activité. Peut-être que la présence de sorties ce jour-là a contribué à cette petite déception. Dans le domaine de la vie interne du comité, nous avons prévu une rénovation du plancher du premier étage du local de TARBES. Ceci a pu être réalisé mais nous n'avons pas eu à engager les frais que nous avons budgétisés car nous avons pu faire intervenir la mairie de TARBES qui a pris en charge la totalité du montant de cette dépense très importante. Merci donc à notre municipalité qui prouve bien par cette action, l'intérêt et la bienveillance qu'elle porte à l'encontre du Comité des Hautes-Pyrénées. Enfin et chose très importante, notre assemblée générale de comité a été suivie d'une assemblée générale extraordinaire car nous avons proposé aux membres du comité de toiletter nos statuts. Cette modification a été adoptée. L'esprit de cette modification était de se mettre, dans un premier temps, en harmonie avec l'association au point de vue du nombre

d'administrateurs, de la durée de leur mandat et du nombre de pouvoirs. Cette volonté de cohérence avec l'association ne nous fait pas oublier de prendre en compte le fait que les statuts de notre comité sont à modifier en totalité car ils sont un peu vieillis et nécessitent d'être rénovés en profondeur. Ce sera inévitablement le deuxième temps et c'est une tâche à laquelle nous comptons bien nous atteler de façon à proposer à nos membres des solutions adaptées et soucieuses du respect des intérêts de chacun au sein des APNP.

C – Comité Île-de-France

Tout d'abord vous saurez que toutes les personnes de notre comité sont plus particulièrement émuës et touchées par ce qui s'est passé à PARIS, le vendredi 13 novembre.

Nous avons une pensée pour Roger LAFFITTE, pilier de notre comité qui est au plus mal. Il vient de rentrer en soins palliatifs suite à une tumeur au cerveau qui n'a pas pu être vaincue.

Notre comité est en "survie" quant aux nombres d'adhérents. Mais nous venons d'avoir trois contacts positifs, qui nous l'espérons vont se transformer en adhésions.

Mais nous nous préparons à accueillir fin mars/début avril 14 "pyrénéens" pour un séjour à PARIS.

D – Commission des Sorties et de la Formation - Responsable Tina BANOS

Cette commission est composée de 12 membres et a fait l'objet de changement au mois d'octobre : Jean-Luc DANDRÉ et Manu GARCIA ont démissionné. Christiane ALBERTELLI et Michel HOURQUET ont été intégrés.

En conséquence sa composition est : Christiane ALBERTELLI, Tina BANOS, Denis BOISSIÈRE, Jean-Paul CAPIN, Philippe DESBONNET, Jean-Paul et Sylvie FRANTZ, Michel HOURQUET, Hervé LATKOWSKI, Lucienne MONGE et Laurent RIBAS.

Le Président de l'association et Yannick ZINS, contact référent des adhérents déficients visuels font partie de droit de la commission.

Pour rappel, cette commission a pour missions de :

- Représenter l'ensemble des encadrants et la diversité des activités proposées aux adhérents
- Répondre aux attentes des adhérents
- Assurer la sortie bi-annuelle du programme d'activités :
 - Analyser les propositions transmises par les encadrants,
 - Rechercher des ajustements pour équilibrer l'ensemble,
 - Corriger les éventuelles erreurs,
 - Anticiper tout risque potentiel,
 - Évaluer et améliorer le programme au regard des signalements transmis.
- Assurer la proposition et le suivi des formations.

La commission s'est réunie 4 fois.

Le nombre de sorties proposées a été réparties comme suit :

	1	2	3	4	Culturel	TOTAL
Hiver	42	66	64	14	14	200
Eté	42	100	75	41	22	280
TOTAL	84	166	139	55	36	480

Il est à noter que 45 sorties ont été annulées et 27 reportées. Cela représente plus de 14% des propositions inscrites dans le programme. La raison première évoquée est «*mauvaises conditions météorologiques* ». Le règlement intérieur des sorties a été modifié pour permettre d'avancer la sortie au samedi si le temps est plus clément.

Les sorties niveaux 1et 2 représentent **64 %** de l'ensemble des sorties, les sorties niveaux 3 et 4 : **39%**. Et les sorties culturelles **7%**.

5 803 adhérents ont participé aux sorties proposées soit une moyenne de 8 sorties par adhérent/an.

Le nombre d'adhérents moyen par sortie est de 12 participants.

Ces chiffres sont stables sur les 2 dernières années.

Le nombre d'encadrants a diminué de 101 à 86 réparti en :

- 49 chefs de file
- 37 serre-files

L'ensemble des adhérents peut bénéficier des formations. La participation est en nette augmentation depuis l'intégration de l'escalade et du GPS et le nombre plus important de propositions de ski de randonnée. Les formations cartographies et PSC1 sont également davantage suivies. Je vous remercie pour votre écoute.

Référents mal et non-voyants

Des obligations m'empêchent d'être parmi vous ce soir. Toutefois je tiens à vous adresser un salut amical. Maurice CARAYOL a mis en place le fonctionnement actuel de cette –je cite- « petite entreprise ». Je n'ai fait que le relayer. Notre « petite entreprise » au sein des Amis du Parc National est bien rodée.

Cette année Marie Agnès et Edouard de PAU ne se sont pas réinscrits car ils œuvrent pour une nouvelle association d'aide aux malvoyants à PAU. Mais ils reviendront après sa mise en place.

J'en profite pour remercier en mon nom et celui de nos amis malvoyants les « référents » que je sollicite régulièrement.

Bien entendu toute personne intéressée par l'encadrement peut me contacter.

Bien amicalement, très bonne soirée à toutes et à tous. Yannick ZINS.

E - Commission « Relations avec le Parc national des Pyrénées » Rapporteur de la commission : Serge Mas

La commission cette année comprenait 12 membres représentant les 3 comités et incluant des membres du groupe flore. Nous avons tenu 3 réunions au cours desquelles nous nous sommes efforcés de mettre en œuvre les buts de l'association qui sont de favoriser la découverte, la connaissance, la protection de la montagne et de faire la promotion du Parc national et de ses valeurs. Au long de l'année les rapports avec ce dernier se sont manifestés à diverses reprises. C'est ainsi que nous avons été invités, avec le président des APNP, à représenter ces derniers tant à l'inauguration de la nouvelle maison du Parc au col du POURTALET qu'aux divers lâchers de bouquetins sur le secteur de CAUTERETS. A ce jour, AMIE, la femelle bouquetin parrainée par nous tous grâce aux dons de l'APNP, du Comité des Pyrénées Atlantiques et d'adhérents donateurs témoigne de notre engagement à aider le Parc national dans son action à reconstituer la biodiversité dans les Pyrénées. Nous avons participé au Conseil Économique Social et Culturel du Parc national, instance qui suit des dossiers tels celui de la mise en place de la marque Parc et donne son avis les concernant. Comme depuis plusieurs années, nous avons participé à la rencontre des Parcs pyrénéens. Les Parcs naturels et le Parc national, mais aussi les associations d'amis de ces mêmes parcs, se retrouvent et sous l'égide du Commissaire de massif pyrénéen, le point est fait concernant projets et expériences en cours, ceci afin de confronter difficultés et solutions et permettre de favoriser une uniformité sur l'ensemble de la chaîne. Concernant de plus près les adhérents, avec le concours du Parc national et l'appui de la commission des sorties et de la formation, 8 sorties à thème ont été programmées : 4 menées par nous en partenariat avec le Parc, 4 réalisées spécifiquement pour nous avec des gardes moniteurs. La dernière a eu lieu ce lundi 9 novembre en vallée d'AURE. Les sorties avec les gardes ont totalisé près de 40 adhérents et ont connu un réel succès. Les sorties ouvertes au public amené par le PNP n'ont accueilli que quelques personnes. Le principe est à revoir, toutefois il faut rappeler qu'un article de deux pages a ainsi paru et fait la promotion des APNP dans le programme d'activités d'été du PNP. Il faut ici remercier les encadrants qui ont aidé à la réalisation de ces sorties, mémorables pour ceux qui y ont participé, et féliciter Jean-Louis REY pour le travail accompli concernant le témoignage sur les Porteurs du Pic du Midi. La commission espère poursuivre dans cette voie et entend aussi répondre avec votre participation aux demandes que certains gardes moniteurs nous font : pourrait-on apporter notre aide par exemple lors d'une opération de comptage, aider au nettoyage d'une zone, . . ? Ceci demande disponibilité, car rien ne peut être programmé à l'avance, et volontarisme, car rien ne se fait sans bonne volonté.

Cette année a été expérimentée une « Journée découverte et respect de la montagne », opération montagne propre aménagée avec 5 ateliers : dessin, flore, géologie, contes et milieu montagnard. Les

bénévoles et le garde moniteur du Parc qui s'y sont investis et ont fait la promotion des APNP et du PNP sont à remercier. Peu nombreux à l'œuvre, l'accueil chaleureux des adultes et la joie des enfants les ont récompensés. Cependant, ils ont regretté le manque de participation des adhérents. La réflexion entamée se poursuivra et fera des propositions pour favoriser implication de tous et réussite de l'association. La commission représente les APNP auprès du PNP mais aussi auprès d'autres associations d'amis de parcs naturels. Cette année, les amis catalans avaient organisé un séjour en mai auquel ont participé plusieurs d'entre nous. Les 28 et 29 juillet, c'est nous qui avons reçu les amis ariégeois sur le secteur du Néouvielle. La mission de découvertes dans laquelle Claude Lucas, Dominique Rossier, Jean-Louis Rey se sont investis, avec l'apport généreux et sympathique du chef de secteur du PNP, a été un succès. Merci encore à eux. L'an prochain, nous sommes invités en Ariège pour y découvrir des milieux intéressants ; dans deux ans, nous sommes déjà sollicités pour recevoir et faire connaître l'histoire étonnante du passé volcanique du Pic du Midi d'Ossau. Ces séjours de découvertes sont aussi des séjours de contacts au cours desquels ceux qui participent représentent notre association et la font connaître. Un dernier mot pour remercier Malou et Michel qui ne renouvellent pas leur participation. Merci de m'avoir écouté, merci de nous aider à poursuivre, améliorer et amplifier nos relations avec le Parc.

Contribution du Groupe Flore au programme ABC.

La participation du Groupe Flore s'est faite sur 4 communes (ETSAUT, LOUVIE-SOUBIRON, ARRENS-MARSOUS et LAU-BALAGNAS) en dix journées entre le mois de mai et le début du mois de septembre. Les conditions météorologiques ont obligé à plusieurs reprises à réaménager le planning initial, mais au total, les engagements ont été tenus. 13 membres du Groupe Flore ont participé de manière active à ces journées aux côtés des six gardes du Parc que nous avons accompagnés et aidés.

Au total ce sont 28 mailles qui ont été visitées pour plus de 2000 observations effectuées. Les données sont saisies par deux membres du groupe Flore dans la base de données du Parc national.

Plusieurs journées ont fait l'objet d'un compte rendu avec descriptif de l'itinéraire, géologie de la zone et inventaire floral complet. Cinq diaporamas ont été réalisés à partir des photos prises au cours de certaines sorties. Ces documents sont disponibles auprès de l'association.

La réunion annuelle du Groupe Flore s'est tenue en présence du représentant du Parc, Olivier JUPILLE, le samedi 17 octobre, pour faire le bilan de la saison écoulée et envisager la suite à donner en 2016.

F - Commission de la Communication – Site Internet – Mails

1. Commission Communication

- **Concours photo pour la couverture du programme** : en lien avec le thème 2015 (Les glaciers) pour le programme Été/Automne, il a été reçu 52 photos de 19 contributeurs. Pour le thème 2016 « L'eau » envisagé sous l'aspect « L'eau libre, l'eau sauvage » il a été reçu 46 photos de 16 contributeurs. Les membres de la commission en ont choisi 10 par vote, puis les encadrants ont retenu celle qui figure sur le programme. Thème pour le programme Été/Automne 2016 « L'eau maîtrisée, l'eau utilisée ».
- **Publicités** : Merci aux adhérents, aux membres de la commission communication qui ont prospecté pour trouver des inserts publicitaire pour les programmes, ce qui n'est pas simple. Merci aussi à Paule BÉARD qui a trouvé une petite agence de communication « Tribu Nomade » à ARGELÈS-GAZOST pour prospecter pour nous (40 % de notre tarif publicitaire lui revient). Cela nous a amenés à créer un cahier central avec de la publicité. Enfin, récemment grâce à Christine RASSAT, nous allons nouer un partenariat avec des élèves BTS Communication de St Dominique à PAU, pour prospecter sur PAU. Rappelons que la publicité permet de réduire le coût des programmes : pour 2 programmes par an, cela ramène le coût de 2 300€ à environ 1 200 €.
- **Communication vers les médias** : Des communiqués vers les médias (Journaux, sites Internet, radios) ont été diffusés en mai lors de la campagne pour les Pass randos et en septembre lors de la campagne d'adhésion. A ces deux moments, des affiches ont également été diffusées. Sur PAU, des contacts ont été pris avec les médias, pour les relancer lors de la campagne d'adhésion.

2. Site Internet

- Il fait l'objet d'ajustements réguliers pour être plus convivial d'utilisation: par exemple zone d'inscription du point de départ mieux placé et avec plus de place – liste « mes réservations » des plus récentes aux plus anciennes.
- Bandeau déroulant mis à jour régulièrement grâce à l'aide et à l'inventivité d'Élisabeth ARRIUS-PARDIES.
- Informations sur les reports et les annulations régulièrement mises à jour
- « Dernières minutes », elles aussi mises à jour régulièrement, en particulier les informations relatives aux sorties et à la vie de l'association.
- Galerie Photos pleinement opérationnelle grâce à vos contributions et au travail de mise en ligne fait par Laurent RIBAS et Jean-Paul CAPIN.
- Comptes rendus (CA APNP, CA des CD, Commissions, ..) régulièrement mis en ligne, avec un rappel périodique sur les « Dernières minutes » des mises lignes récentes

3. Mails

Nous essayons de trouver le juste équilibre dans l'envoi d'informations, entre « assez » et « pas trop » avec des informations sur les places disponibles pour les séjours, des manifestations culturelles, l'organisation des sorties, des promotions pour les adhérents, des informations de nos partenaires de la Cité des Pyrénées....

G - Commission des Statuts et du RI – Agrément « Sports » - Règlement Intérieur

1. Commission des Statuts et du Règlement Intérieur

Elle s'est réunie une seule fois, le 10 février 2015. Elle a fait le toilettage de la procédure d'organisation des assemblées générales, suite à l'approbation des modifications des statuts lors de l'assemblée générale de modification des statuts du 15 novembre 2014 et à la validation par le CA du 29 septembre 2014 du règlement intérieur.

Tout ce qui est déjà précisé dans les statuts et le règlement intérieur, en particulier les modalités de convocation de l'AG, n'est pas repris ou mentionné dans la procédure. L'organisation de l'accueil a été simplifiée du fait que chaque participant ne peut détenir qu'un seul pouvoir.

Cette proposition de modification de la procédure d'organisation des assemblées générales a été validée par le Conseil d'administration le 1^{er} juin 2015.

2. Agrément « Sports »

Pour mémoire, en plus de la modernisation du contenu, pour obtenir l'agrément « Sports » nos statuts devaient évoluer pour répondre aux exigences de la « Jeunesse et des Sports » (Direction départementale de la protection des populations et de la cohésion sociale) comme mentionner la parité, les mineurs, commission d'appel, etc. Dès l'approbation des modifications des statuts, en novembre 2014, nous les avons transmis à la préfecture de TARBES le 9 décembre. Le 14 mars 2015, nous avons eu approbation de la modification de nos statuts. Après constitution du dossier de demande d'agrément « Sports », nous l'avons transmis vers le 16 juin 2015. Le 15 septembre nous avons reçu un mail et un courrier de la « Jeunesse et des Sports » nous indiquant que depuis une ordonnance du 23 juillet 2015, l'affiliation d'une association sportive à une fédération agréée vaut agrément, ce qui est notre cas car nous sommes affiliés à la FSGT. A noter néanmoins que l'article L121-4 du code du sport modifié par l'ordonnance renvoie à des décrets à paraître sur les conditions de l'agrément accordé par affiliation.

3. Règlement Intérieur

Conformément à l'article 17 des statuts, information de l'assemblée générale sur les modifications du règlement intérieur approuvées par le conseil d'administration de l'association :

- création, le 12 janvier 2015, d'une annexe 2 relative au fonctionnement du groupe Flore
 - modification de l'annexe 1 « règlement des sorties »
- 12 janvier 2015 - modalités pour devenir serre-file
- 12 janvier 2015 - avancement possible de la date de sortie du dimanche au samedi en cas de conditions météorologiques défavorables.

- 1^{er} juin 2015 - pour une date donnée, une seule inscription possible
 - 14 septembre 2015 - séjours avec versement d'avance : modalités d'inscription (plus de date butée 1^{er} juin ou 1^{er} décembre) et modalités d'attribution (tirage au sort le 2^{ème} vendredi de juin ou de décembre).
- Le règlement intérieur et ses annexes sont en ligne sur le site Internet, à l'entrée « Association », rubrique « Règlement Intérieur ».

Vote concernant les rapports d'activité des comités et commissions : Pour à l'unanimité

VI – APPEL À CANDIDATURES POUR LES COMMISSIONS

Il est rappelé que les volontaires doivent se faire connaître dès cet instant si ce n'est déjà fait.

VII – DÉSIGNATION DE 5 MEMBRES POUR CONSTITUER LA COMMISSION D'APPEL

Se portent volontaires : Denis BOISSIÈRE – Roger BLANC – Mathieu DAGOIS – Christiane ALBERTELLI – Monique FARION.

VIII – ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES APNP

Rappel est fait concernant le nombre de 4 administrateurs à élire, les candidats sont invités à se présenter aux adhérents.

Sont proclamés élus :

Jean-Claude COLORADO	166 voix
Catherine LAURENS-SOENEN	163 voix
Henri D'ABOVILLE	167 voix
Philippe DESBONNET	165 voix

IX – PAROLE AUX ADHÉRENTS

Durant le dépouillement les adhérents ont pu poser des questions.

A propos de la convention de développement durable signée avec la ville de PAU : l'association a engagé des réductions de consommation de papier.

Liste des encadrants et des magasins avec réductions à mettre sur le site à disposition des adhérents.

Avant le buffet organisé avec l'apport des participants, mot de remerciement envers Jean-Marie DELADERRIÈRE qui quitte son poste de président des APNP.

L'assemblée générale se termine à 18 h 30.